



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 octobre 2008
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-troisième session
Point 45 de l'ordre du jour
Culture de paix**

**Conseil de sécurité
Soixante-troisième année**

**Lettre datée du 28 octobre 2008, adressée au Secrétaire
général par la Représentante permanente du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration d'Astana adoptée par les participants à la Conférence ministérielle sur le thème « Un monde commun : le progrès par la diversité », tenue au Kazakhstan le 17 octobre 2008.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 45 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Byrganym Aitimova



**Annexe à la lettre datée du 28 octobre 2008 adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration d'Astana

Nous, représentants officiels des pays et organisations internationales de la Conférence sur le thème « Un monde commun : le progrès par la diversité », tenue le 17 octobre 2008 à Astana,

Reconnaissant l'importance de la diversité aux échelons international et national, au sein des civilisations, des cultures et des religions, ainsi que parmi les populations,

Saluant les efforts déployés par les organisations et instances internationales, régionales et sous-régionales, ainsi que par les États, pour favoriser le dialogue et instaurer l'harmonie entre les cultures, les religions, les croyances, les civilisations et les peuples, en vue d'inscrire dans la durée les progrès accomplis et de consolider la paix, la justice, la sécurité et la stabilité internationales,

Soulignant que notre objectif commun est de préserver la tolérance, le dialogue et la coopération fondés sur la confiance et la compréhension mutuelles et le renforcement des valeurs communes aux diverses cultures, religions et convictions,

Reconnaissant que les relations internationales devraient être guidées par les principes fondamentaux qui sous-tendent le corpus des droits de l'homme, tels que la démocratie, l'état de droit, l'égalité, la participation et la non-discrimination aux échelons tant national qu'international,

Réaffirmant que tous les droits de l'homme sont universels, interdépendants et indissociables,

Réaffirmant également que la démocratie est une valeur universelle fondée sur la volonté librement exprimée des êtres humains de déterminer leurs propres systèmes politique, économique, social et culturel,

Reconnaissant que la mondialisation, tout en offrant de nouvelles possibilités de développement socioéconomique, constitue un défi pour l'identité culturelle et religieuse des nations,

Rejetant toutes formes de tension fondées sur les différences de religion, de conviction, de culture et de civilisation et leur utilisation pour exacerber la haine, la xénophobie et la confrontation,

Réaffirmant le rôle crucial que jouent l'éducation et la culture dans la compréhension, la solidarité et la cohésion sociale, en assurant l'intégration des jeunes et en facilitant la participation de la société civile aux différentes activités menées dans ces domaines,

Soulignant qu'il importe que les États et leurs citoyens continuent de coopérer dans les régions du monde appelées monde musulman et Occident afin de renforcer le dialogue et la compréhension à tous les niveaux,

Conscients du fait que l'utilisation responsable de la liberté d'expression et l'accès à une information exacte et impartiale peuvent encourager les relations entre les cultures et les civilisations,

Nous félicitant de l'existence de l'Alliance des civilisations et d'autres initiatives, qui constituent un mécanisme de promotion d'une meilleure compréhension et d'un plus grand respect entre les cultures et les civilisations,

1. *Soulignons* la nécessité d'encourager des contacts et un dialogue permanents au sein des sociétés musulmanes et occidentales et entre elles, notamment aux niveaux politique, social, culturel et interconfessionnel;

2. *Convenons* de la nécessité de poursuivre et renforcer le dialogue entre les organisations internationales, régionales et sous-régionales compétentes, telles que l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États arabes, le Conseil de l'Europe, la Communauté d'États indépendants, l'Organisation des États américains, l'Organisation de la Conférence islamique, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Organisation de Shanghai pour la coopération;

3. *Appelons* tous les États à reconnaître que le dialogue devrait tenir compte de la diversité des peuples et des individus mais que, dans ce contexte, le dialogue au sein de chaque religion et entre les religions peut être un outil de promotion de la compréhension entre les civilisations;

4. *Soulignons* le rôle important que jouent les femmes et la nécessité de respecter leurs droits et d'adopter une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans tous les domaines en vue de parvenir à l'égalité et de réaliser le droit au développement;

5. *Demandons* à tous les pays de prendre les mesures voulues contre les actes de discrimination raciale, ethnique et religieuse, ainsi que contre la violence fondée sur l'origine ethnique ou la religion, conformément aux principes du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme;

6. *Réaffirmons* qu'il incombe au premier chef à chaque pays d'assurer son propre développement et que la reconnaissance des efforts nationaux devrait aller de pair avec des programmes d'appui, des mesures et des politiques internationales visant à multiplier les possibilités de développement;

7. *Confirmons* que l'éducation et l'information sont des éléments essentiels pour éviter les stéréotypes et toutes formes de préjugés et d'idées reçues sur les différentes cultures, et encourageons les acteurs politiques, les établissements d'enseignement et les médias à promouvoir le dialogue entre les cultures;

8. *Encourageons* l'étude et l'enseignement de l'histoire des civilisations et le développement d'itinéraires culturels mettant en lumière le patrimoine culturel des civilisations;

9. *Soutenons* les rencontres de jeunes et les programmes d'échange visant à promouvoir le dialogue entre les cultures et les civilisations, la paix et la participation des jeunes à la vie démocratique;

10. *Encourageons* les professionnels des médias à créer un groupe de journalistes chargé de promouvoir le dialogue entre les civilisations, en tenant compte des recommandations déjà faites par les organisations concernées, telles que

l'initiative Global Inter-Media Dialogue et l'Alliance des civilisations, notamment en établissant un programme d'échange de journalistes;

11. *Nous félicitons* de la tenue du deuxième Forum de l'Alliance des civilisations, prévue à Istanbul (Turquie) les 2 et 3 avril 2009;

12. *Saluons* l'initiative du Roi Abdullah bin Abdul Aziz de convoquer la Conférence mondiale de Madrid sur le dialogue entre les religions et les cultures, ainsi que la tenue du débat de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies organisé à l'appui de cette initiative;

13. *Exprimons* notre gratitude au Gouvernement et au peuple du Kazakhstan pour leur hospitalité, leur compétence et leur accueil chaleureux.
